



**L'indépendance a son prix,
aidez-nous à le payer !**

Entrevue ASTI – CSV

L'échange entre l'ASTI et le CSV a porté sur des mesures d'occupation pour demandeurs d'asile

François Biltgen, président du CSV, accompagné de MM Serge Conrad, Nicolas Estgen et Paul Weimerskirch, a reçu une délégation de l'ASTI composée de Laura Zuccoli et Serge Kollwelter. L'échange a porté sur des mesures d'occupation pour demandeurs d'asile.

L'ASTI a pu informer sur l'approche volontariste réalisée en la matière à Zurich et sur son projet pilote qui va démarrer sous peu à Luxembourg. La répartition des demandeurs d'asile sur toutes les communes suisses a été évoquée.


Les deux délégations se sont entretenues par ailleurs sur l'utilité d'une approche globale de l'immigration et de l'intégration liée à une offre citoyenne -comprenant des adaptations à l'accès - plus facile à la nationalité et au droit de vote. La révision prochaine de la législation sur la nationalité pourrait être une bonne occasion non seulement pour introduire la double nationalité, mais encore de préciser les éventuelles exigences linguistiques tant pour la simple que pour la double nationalité.

Communiqué par le CSV et l'ASTI, 13 mars 2006

ASTI

Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés
association sans but lucratif
CCP ASTI IBAN LU44 1111 0652 9615 0000

10-12, rue Auguste Laval
L-1922 Luxembourg
www.asti.lu



tél (+352) 43 83 33
fax (+352) 42 08 71
ensemble@asti.lu